



EDITO

Chères broutaines et chers broutains,

L'été touche à sa fin dans notre « ville où il fait bon vivre », un été encore bien festif avec nos Estiv'Halles, des animations pour toutes et tous, petits et grands, pour la 8^{ème} année consécutive. À présent, il faut penser « rentrée » et le succès du traditionnel forum des associations est une belle vitrine pour cela !

Cette rentrée 2023 est également marquée par l'ouverture d'un nouveau service de délivrance des cartes d'identité et passeports à la Maison France Services très attendue par nombre d'entre vous ! Le mois de septembre a été bien rempli avec la reprise des activités associatives, des temps forts avec les Journées du Patrimoine et la rentrée des commerçants / artisans avec le salon de l'habitat de l'UCIA qui a accueilli de nombreux exposants et visiteurs. Le mois d'octobre a commencé très fort avec le premier Trail de Brou organisé par les Motivés de la Basket qui sera notre partenaire pour notre 2^{ème} édition d'Octobre Rose. Cette rentrée est aussi celle de Document Terre qui proposera un reportage par mois jusqu'en avril 2024. Nous vous souhaitons donc une belle rentrée à tous. Profitez de cet automne assez clément pour parcourir nos chemins de randonnées, flâner autour de l'espace nature et loisirs ou dans notre centre-ville, où nos commerçants sont toujours prêts à vous accueillir.

Comme d'habitude également, une très bonne rentrée aux enfants, que ce soit à l'école ou au collège. Et comme depuis l'an passé maintenant, dans nos collèges broutains, appel à candidature pour rejoindre le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour celles et ceux qui entrent en 6^{ème}. C'est une belle expérience, venez la tenter ! Merci à tous ceux qui œuvrent dans l'ombre pour que notre commune reste vivante et attractive, et toute l'équipe municipale vous souhaite un bel automne.



Brou Infos Automne 2023

Directeur de la publication : Philippe Masson
Conception, Rédaction, Mise en page : Sandra Lesage
Dépôt légal : 691
Tirage : 2 100 exemplaires
© Mairie de Brou, Impression : Brou Publicité
Vous n'avez pas reçu le Brou Infos ? Contactez-nous au 02 37 47 70 81 ou communication@brou28.com

UN NOUVEAU SERVICE À BROU : CARTES D'IDENTITÉ/PASSEPORTS

La Municipalité, avec le concours des services de l'État, a mis en place un nouveau service de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports à la Maison France Services de Brou depuis le 6 septembre 2023.

Depuis la fin de l'année 2021, les demandes de nouveaux titres ou de renouvellement ont connu une hausse inédite, sous l'effet notamment de la levée des restrictions relatives à la pandémie.

Cela a entraîné un ralentissement des délais de prise de rendez-vous. Un plan d'urgence visant à améliorer ces délais a été mis en place par le Ministère de l'Intérieur depuis mai 2022. L'objectif de l'État étant d'offrir la possibilité à de nouvelles communes de mettre en

place ce service par l'intermédiaire d'une dotation exceptionnelle pour les titres sécurisés. En plus de cette aide financière, les communes bénéficient d'une prime d'installation forfaitaire accordée par l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

Sur notre département 22 communes étaient dotées d'un dispositif de recueil (DR), qui permet notamment de prendre les empreintes digitales et le délai d'attente de prise de rendez-vous est monté jusqu'à 100 jours en avril 2023 ! Afin de réduire ce délai, 12 nouvelles communes ont été équipées entre mai et septembre 2023.

Notre commune s'est ainsi portée volontaire, sous l'impulsion



de Philippe Masson, maire de Brou et de son adjointe Aurélie Renou, pour mettre en place ce nouveau service de proximité à la population placé sous la responsabilité de Céline Chenault, responsable du service social de la mairie et de la Maison France Services. Nous espérons ainsi contribuer au désengorgement des autres communes et réduire le délai d'attente.

La commune a recruté Aurélie VAS-SORT en tant qu'agent en charge de la délivrance des cartes d'identité et passeports. Elle a pris ses fonctions le 1^{er} septembre dernier et accueille les usagers sur rendez-vous les mercredis, jeudis et vendredis dans un bureau spécialement aménagé et équipé situé au 1^{er} étage de la Maison France Services. Les rendez-vous sont fixés toutes les 20 minutes pour les dépôts de dossier et toutes les 5 minutes pour les retraits de titre de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour accompagner les usagers dans leurs démarches, Laurence DUSSAUD, animatrice de la Maison France Services, également nouvelle agent, pourra vous apporter toutes les réponses adaptées à chaque situation et pourra notamment recevoir les personnes qui ne sont pas équipées d'outil numérique. Elle sera également en charge du service en cas d'absence d'Aurélie VAS-SORT (congs, formations...).

Maison France Services-
Passage Au Fil de l'Eeau20,
rue de la Chevalerie
09 64 22 75 72
cni.psp@brou28.com

Le bureau de délivrance
des Cartes Nationales
d'Identité et Passeports
se trouve au 1^{er} étage



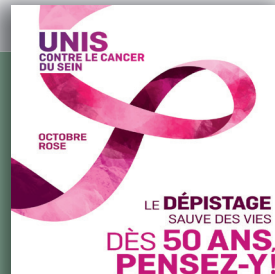
De gauche à droite : un usager, Aurélie Vassort, Laurence Dussaud

Comment faire ma demande, étape par étape ?



Octobre Rose :

2^{ème} édition à Brou



Brèves

Une 4^{ème} Action Jeunesse Citoyenne à la Toussaint 2023 :

Le Centre Communal d'Action Sociale organise depuis octobre 2021 "l'Action Jeunesse Citoyenne" dans le but d'aider les jeunes broutains de 14-20 ans à réaliser un projet qui leur tient à cœur. En échange de petits travaux effectués durant une semaine, ces jeunes reçoivent une aide financière à hauteur de 350 €. Les candidatures se font un mois et demi avant chaque opération. Du 23 au 27 octobre 2023 ce sont 3 jeunes qui viendront apporter leur contribution à la collectivité.

La prochaine action aura lieu en avril 2024, alors n'hésitez pas à adresser vos candidatures au CCAS !

Dépôt des candidatures :

- Une lettre de candidature avec sa motivation
- Un justificatif de domicile
- La copie du livret de famille

Mairie de Brou - Place de l'Hôtel de Ville - 28160 BROU
ccas@brou28.com - 02 37 47 70 86

À vos agendas

Conférence - spectacle «Le mystère d'Aloïs»

Spectacle interactif qui mêle à la fois des données scientifiques, de la magie, du mentalisme pour aider les accompagnants de personnes atteintes de troubles cognitifs à mieux les comprendre : **Jeu de 26 octobre 2023 à la salle des fêtes de 14h à 16h30.**

Organisé par Le Comité action sociale Agirc-Arrco Centre-Val de Loire en partenariat avec l'association France Alzheimer d'Eure-et-Loir et le CCAS de Brou, animé par un duo de mentalistes-illusionnistes. **Gratuit. Inscriptions : www.agirc-arrco.fr/mes-services-particuliers/je-participe-a-un-evenement.**

Jazz de mars 2024

Notez bien la date du prochain concert de Jazz de Mars : **le vendredi 22 mars 2024.**

Nous accueillerons pour cette nouvelle édition le quintet barcelonais WAX & BOOGIE qui s'inspire du boogie-woogie des années 30, du swing des années 40 et du rhythm and blues des années 50. Sa chanteuse Ster Wax est aujourd'hui une des chanteuses de blues et boogie les plus demandées en Espagne !

L'ouverture de la billetterie est prévue le 29 novembre 2023 (www.jazzdemars.com).

Zoom sur...

Le Conseil Municipal des Jeunes :

Tu viens de rentrer en 6^{ème} !

Tu peux t'inscrire dès à présent et tout au long de l'année pour intégrer le CMJ.

Le CMJ c'est un groupe de jeunes à partir de la 6^{ème} qui organise des animations (soirées, loto, jeux à l'EHPAD...), qui participe à des sorties (ravivage de la Flamme du soldat inconnu à Paris, Assemblée Nationale...), qui assiste aux commémorations, qui réalise des projets (city, skate park...) et qui concourt à des inter-CMJ (journée de jeux avec d'autres CMJ du département). Il y a quelques réunions par an et surtout il n'y a pas de devoirs !

Si cette belle aventure t'intéresse, si tu as d'autres idées et projets à proposer pour ta collectivité, tu peux proposer ta candidature en contactant Nathalie Salin, adjointe au Maire en charge des affaires scolaire et responsable du CMJ.

nsalin-brou@orange.fr

Les rendez-vous en images

Avril 2023 à septembre 2023



7 Avril 2023
Parcours du Coeur scolaire



8 mai 2023
Commémoration du 8 mai 1945



14 Mai 2023
Fête de l'écotourisme à l'Espace Nature & Loisirs



27-28 Mai 2023
Championnat du monde de Side-Car Cross (Moto Club de Brou)



14 Juin 2023
Cérémonie d'accueil des nouveaux broutains



21 Juin 2023
Fête de la Musique



30 Août et 3 septembre 2023
Le marché fête la rentrée



17 Septembre 2023
Lecture à la Piscine du Parc de Loisirs pour les Journées du Patrimoine en partenariat avec le Ministère de la Culture

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Eure-et-Loir
LE DÉPARTEMENT

BROU

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE

POUR VOUS ACCOMPAGNER

DEVENEZ AUTONOME POUR VOS DÉMARCHES SUR INTERNET ET MAÎTRISEZ VOS APPAREILS

PERMANENCES LE 2^E MERCREDI APRÈS-MIDI ET LE 4^E MERCREDI JOURNÉE DE CHAQUE MOIS

INFOS AU 02 37 20 10 06 OU À LA MAISON FRANCE SERVICES



OCTOBRE ROSE - 2^{ème} ÉDITION

La ville de Brou, en partenariat avec le Comité 28 de la Ligue contre le cancer, organise pour la deuxième année une grande collecte de fonds, durant tout le mois d'octobre, en faveur de la recherche contre le cancer du sein.

Du 1^{er} au 31 octobre, vous pourrez retrouver des tirelignes de collecte à l'accueil de la mairie, à la Maison France Services, à la Médiathèque, au Bureau d'Information Touristique, mais aussi auprès de nombreux commerçants qui participent pour certains en faisant une opération dédiée à Octobre Rose. Une collecte en ligne est également disponible sur notre site internet (lien direct avec le site de la Ligue, dons sécurisés). La place de la Nation s'est parée de Rose pour tout le mois d'octobre avec notamment le décor fleuri qui a été installé par le service des espaces verts. Elle sera le point de départ de la marche / course organisée en partenariat avec l'association « Les motivés de la basket » le dimanche 22 octobre. Les participants pourront soit faire une marche de 5 km soit de 10 km ou bien pour les plus sportifs faire la course de 10 km. Et pour cette 2^{ème} édition, l'association propose une nouveauté avec un parcours sportif en VTT de 18 km sur chemins et routes (à partir de 10 ans). Chaque parcours sera encadré et balisé par les membres de l'association et un ravitaillement sera offert par la commune en fin de parcours. La course n'est pas payante et il n'y a pas d'inscription, elle est ouverte à

tous, une urne sera mise à disposition pour vous permettre de déposer vos dons. L'ensemble des dons sera reversé à la Ligue contre le cancer d'Eure-et-Loir pour le bien-être des malades. Nous espérons que vous répondrez présents et que vous serez sensibles à cette cause.

Infos en Mairie 02 37 47 07 85

AVOIR UN ANIMAL EN VILLE : LES RÈGLES DU «BIEN VIVRE ENSEMBLE»

Chiens, chats, poules, pigeons, rongeurs, bêtes à poils et à plumes : tous partagent avec nous l'espace urbain et avoir un animal de compagnie en ville nécessite de respecter certaines règles de civisme et de bon sens.

La présence d'animaux dans les habitations, leurs dépendances, leurs abords et les locaux communs est soumise à un règlement sanitaire départemental (RSD) qui précise que :

► Il est interdit d'élever et d'entretenir dans l'intérieur des habitations, leurs dépendances et leurs abords et de laisser stationner dans des locaux communs des animaux de toutes espèces dont le nombre ou le comportement ou l'état de santé pourraient porter atteinte à la sécurité ou à la salubrité des habitations ou de leur voisinage.

► Il est de même interdit d'attirer systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les pigeons et les chats, quand cette pratique est une cause d'insalubrité ou de gêne pour le voisinage.

► Les installations renfermant des animaux vivants notamment les clapiers, poulaillers et pigeonniers doivent être maintenus constamment en bon état de propreté et d'entretien. Ils sont désinfectés et désinsectisés aussi souvent qu'il est nécessaire; les fumiers doivent être évacués autant que de besoin pour ne pas incommoder le voisinage.

Les élevages situés en zone d'habitation sont également soumis au RSD :

► Un élevage renfermant plus de 10 animaux doit être placé à plus de 25 mètres des habitations, zones de loisirs ou ERP (établissement recevant du public). Les élevages de type familial (destiné à une consommation strictement familiale dans le cas des lapins, volailles, porcins, ovins, caprins) ne sont soumis à au-



cune prescription quant à leur implantation à proximité d'habitations. Néanmoins sachez que la vente d'œufs ou d'animaux en est interdite.

En matière d'Urbanisme :

► Entre 5 et 20 m² vous devez faire une déclaration préalable à la mairie.

► Au delà de 20 m² une demande de permis de construire est à déposer en mairie.

En cas de grippe aviaire avérée :

► Vous devrez appliquer les dispositifs mis en place par la préfecture.

Concernant les amendes :

En cas de non-respect du règlement sanitaire départemental : chaque violation des dispositions du RSD constitue une infraction passible d'une peine d'amende, prévue à l'article 131-13 du Code Pénal, dont le montant maximum, à ce jour, est de 450 €.

Avoir un animal de compagnie implique un engagement de la part de son propriétaire qui devra veiller à son confort et sa bonne santé, respecter la propreté de l'espace public ainsi que le bien-être du voisinage et se conformer aux règles du RSD. En cas de nuisance avérée, il appartient au maire de faire respecter les dispositions du RSD.

C'est avec la participation de chacun que la cohabitation entre les hommes et les animaux sera paisible et nous comptons sur le bon sens de tous pour que notre ville reste la «ville où il fait bon vivre !».

Rendez-vous

Document terre saison 2023/2024

Judi 9 novembre 2023 : Le Pérou «Mama Irène» d'Elisabeth Möhlmann.

Judi 7 décembre 2023 : Brésil «L'origine» de Pierre Meynadier.

Vendredi 5 janvier 2024 : «Dans le sillage des baleines» de Guénola Violeau.

Vendredi 16 février 2024 : «Antarctique, aux confins du monde» de Solène Desbois.

Vendredi 1^{er} mars 2024 : «Philippines» de Philippe Jacq.

Vendredi 12 avril 2024 : «Beaujolais, terre d'artistes», de Philippe Prudent.

Entrée à 6 € (2023) et 6,50€ (2024) par personne
Gratuit pour les moins de 6 ans / 2 € pour les moins de 18 ans / goûter offert. Infos en mairie.

Portraits

Deux nouveaux visages à la Maison France Services



Aurélie Vassort, jeune dunoise de 42 ans et mère de deux enfants a été recrutée par la commune pour accueillir les usagers du nouveau service de délivrance des cartes nationales d'identité et passe-

ports. Elle possède une formation en secrétariat ainsi qu'une expérience professionnelle riche et variée dans le secteur privé et public. Son sens du contact et de l'accueil participeront au bon fonctionnement du service. Elle occupera le poste à raison de 21h par semaine sous la responsabilité de Céline Chenault, responsable du service social de la mairie et de la Maison France Services. C'est avec courtoisie et discrétion qu'elle recevra les usagers dans le bureau du 1^{er} étage de la Maison France Services afin d'instruire les dossiers de demande de titre.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.



Laurence Dussaud, broutaine d'origine est venue remplacer Lucile Villepoux en tant qu'animatrice de la Maison France Services le 8 septembre dernier. Titulaire d'un BTS Commerce Interna-

tional, elle a exercé dans le privé notamment en tant que secrétaire expérimentée. Maman de 3 enfants très attachée à ses racines, elle s'est investie dans le milieu associatif broutain durant de nombreuses années et c'est tout naturellement qu'elle a souhaité mettre à profit son expérience professionnelle au service de la collectivité.

Pour elle, si le monde rural est apparu à certains comme une marque du passé, il est devenu pour beaucoup un devenir : "Les deux tiers des français aspirent à vivre à la campagne à condition d'y trouver des services et Brou est précurseur en la matière avec la mise en place de la MSAP en 2018 puis sa labélisation France Services en 2021". In fine, ce sera de voir que le bonheur est dans le «prés», c'est ce beau défi qu'elle se dit prête à relever.

Bienvenue Laurence !



ÉVÈNEMENTS :

2023, année riche en manifestations avec dès le début mars le spectacle d'Arts en Scène « Une nuit d'été 1942 » avec la Compagnie Résonance(s), dispositif proposé par le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir. Suivi du concert de Jazz dans le cadre du Festival Jazz de Mars avec le quartet Swingin' Affair qui a interprété des musiques de films fort connues devant un nombreux public enthousiaste. Puis la fête de la musique, fort de son succès, le 21 juin avec le barbecue de l'UCIA et l'Orchestre de Dominique Philippeau où le public a dansé tard dans la soirée. Quelques jours plus tard, Place de la Nation, s'embrasait le traditionnel Feu de Saint-Jean. Et dès le lendemain, l'ouverture des Estiv'Halles, où le taux de fréquentation a été très satisfaisant, avec des animations gratuites pour le public chaque week-end : fin juin « Peintres dans la rue » d'Aquarelle en Perche puis « Carnets de Voyage » et une exposition sur les Célébrités Euréliennes prêtée par la Sté Généalogique d'Eure-et-Loir et le Brad' Livres organisé par la médiathèque « Au Fil des Pages » le premier week-end de juillet, suivi par le Vide-Ateliers d'artistes organisé par LECAP, le barbecue géant des Sapeurs-Pompiers, la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice musical, le bal populaire avec Ambiance Plus 28, le marché nocturne avec l'animation musicale du groupe les Copains d'Accords 28, la ferme animalière des Attelages Percherons d'Yèvres. Août débutait avec de la magie par Blue Ouest Animations et des jeux en bois, ensuite des danses

médiévales et initiation au public par la compagnie Capriole et en soirée un Karaoke animé par Dj-K, suivi par un Atelier floral proposé par Ros'Eglantine et le soir un spectacle de Feu « Incandescence » avec la compagnie Axé Cirque, cette même compagnie qui a clôturé août avec des ateliers initiation aux arts du cirque et une maquilleuse venue métamorphoser les visages. Sans oublier le 25 août le spectacle lecture contée et danse avec la compagnie « Les Yeux Grands Fermés », en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Châteaudun et la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du PACT.



Le Forum des associations s'est tenu le 2 septembre où un grand nombre étaient présentes et qui ont contribué au succès de cette 13^{ème} édition afin d'exposer toutes leurs activités diverses et variées aux visiteurs venus très nombreux et qui ont pu découvrir une nouvelle discipline : l'escrime, que nous avons accueilli et qui a débuté le 13 septembre. Les sections sportives de l'US Yèvres avaient répondu à l'invitation comme chaque année.

Remerciements à tous les participants, ainsi qu'aux services techniques pour avoir assuré la logistique pour le bon déroulement de cette journée. Rendez-vous en 2024

FT

ÇA BOUGE À LA MÉDIATHÈQUE "Au fil des pages"

Voici le programme des prochaines animations 2023 :

- **Mardi 31 octobre** : Soirée Halloween, avec lectures d'histoires de sorcière, devinettes, concours de déguisement.
 - **Samedi 11 novembre** : Café Littéraire spécial Goncourt, lectures et échange autour des livres du moment.
 - **Mardi 21 novembre (0-4 ans)** : « Qu'y a-t-il dans la boîte de Christine ? ». Spectacle de comptines et marionnettes pour les tout-petits, animé par Christine Voisin.
 - **Mercredi 6 décembre (8-11 ans) et samedi 9 décembre (18+)** : Ateliers d'écriture, animés par Ludovic Lecomte, auteur.
 - **Mercredi 20 décembre** : Après-midi Noël, avec lectures de contes et atelier créatif autour de Noël
- Pour connaître les prochaines animations de la Médiathèque, abonnez-vous à la page Facebook.

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 26 novembre 2023.

Tout comme l'année dernière, les personnes de plus de 70 ans auront le choix entre le bon cadeau ou la participation au repas. Nous vous précisons que les bons cadeaux sont envoyés automatiquement à toutes les personnes ne s'étant pas inscrites au repas. Les inscriptions se feront le 16 et 18 octobre 2023. Passé ce délai, il n'y aura plus de possibilité de s'inscrire.

Informations pour l'inscription :

- Personnes nées avant le 31 décembre 1953
- **Lundi 16** ou **mercredi 18 octobre** à la salle des fêtes de **10h à 12h** et de **14h à 16h**.
- Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

SÉCURITÉ : EN TROTINETTE, TOUT SAVOIR AVANT DE PRENDRE LA ROUTE !

Les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), comme les autres usagers, doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres.

Vous êtes de plus en plus nombreux à circuler en trottinette électrique ou autre EDPM sur notre commune et force est de constater que les règles de circulation et de sécurité ne sont pas toujours bien respectées. Si les EDPM ont été reconnus par le code de la route comme une nouvelle catégorie de véhicules la réglementation les encadrant reste plus ou moins la même que celle applicable pour les vélos avec certaines spécificités :

Que dit le code de la route ?

- Leur conduite est interdite aux moins de 14 ans.
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin.
- Les écouteurs ou casque audio sont interdits.
- Le téléphone portable tenu en main est interdit.
- L'assurance est obligatoire.
- Il est interdit de circuler sur les trottoirs.
- Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.
- Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25 km/h.

Quels sont les équipements obligatoires ?

- Hors agglomération, vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite

et recommandé le reste du temps.

► Le port du casque en agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

- L'engin doit avoir un avertisseur sonore.
- L'engin doit avoir un système de freinage.
- L'engin doit avoir des catadioptres arrière et latéraux ainsi que des feux de position avant et arrière.

Que risque-t-on en cas de non respect de ces règles ?
Au delà du danger que cela représente pour vous ou les autres la loi prévoit des sanctions :

TROTINETTE ÉLECTRIQUE

Ce que dit la loi

Depuis le 1^{er} juillet 2020

L'utilisation est interdite aux moins de 14 ans

- 135 € aux parents
- Casque audio interdit : 35 €
- Passager interdit : 35 €
- Vitesse limitée à 25 km/h : 135 €
- 1 500 € si la trottinette a été débridée

Montant de l'amende en cas d'infraction

Hors agglomérations sur les routes autorisées aux EDPM*, le port du casque et d'un vêtement ou équipement réfléchissant est obligatoire : 135 €

Assurance obligatoire : Jusqu'à 3 750 €

Il est interdit de rouler sur les trottoirs : 35 €

La trottinette doit être équipée : d'un avertisseur sonore, de freins, de dispositifs rétro-réfléchissants, de feux avant et arrière : 11 €

(*) EDPM : engins de déplacement personnel motorisés. Source : wif

CIMETIÈRE DE VILLOISEAU : CONCESSIONS FUNÉRAIRES ÉCHUES
Le concessionnaire ou à défaut ses ayants droit, sont invités à contacter la mairie pour procéder au **renouvellement de la concession**, sous peine d'être reprise par la commune.
02 37 47 07 85

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

RESTEZ INFORMÉS EN CONSULTANT RÉGULIÈREMENT :



www.brou28.com



Ville de Brou



Maison France Services de Brou



Instagram

TÉLÉCHARGEZ votre panneau lumineux dans votre poche



CITY ALL

GRATUIT